

# CRISE ALIMENTAIRE :

# PLUS

# JAMAIS ÇA!

# OUI AU DROIT À L'ALIMENTATION

Création photo: J.P.D.S. - Ebagare et lect.



# OUI AU DROIT À L'ALIMENTATION

Pour une alimentation adéquate pour toutes et tous

**En 2020, la crise du covid a exposé au grand jour les nombreuses personnes qui, privées subitement de leurs revenus, ont dû demander une aide alimentaire. Trois ans plus tard, le nombre de ces personnes a presque doublé en raison de la hausse du coût de la vie. Le 18 juin, la population genevoise votera sur une proposition du Grand Conseil pour introduire le droit à l'alimentation dans la Constitution genevoise.**

Le droit à l'alimentation est un droit fondamental défini au niveau international et qui doit être respecté, protégé et mis en œuvre par les Etats. La Suisse y a souscrit et il est temps que le canton de Genève mette l'alimentation au cœur de son action.

Ce droit garantit à chaque personne d'être à l'abri de la faim et d'avoir accès à une alimentation adéquate. Ce vote sera

le socle sur lequel construire ensemble une politique publique de l'alimentation à Genève. Pour répondre aux enjeux actuels, elle devra être transversale et inclure les enjeux de santé, de production agricole, de cohésion sociale, de pouvoir d'achat, d'environnement et d'éducation. La loi d'application de cet article constitutionnel devra faire l'objet d'une large consultation, nous sommes toutes et tous concernés !

## → Anticiper les crises à venir

Nous devons nous organiser pour anticiper les crises à venir et éviter que la situation dramatique du printemps 2020 ne se reproduise. L'alimentation est un sujet qui nous concerne toutes et tous. Il est temps de le placer au centre de l'attention. Donnons une base légale à une politique publique de l'alimentation.

## → Renforcer nos filières alimentaires

Les personnes qui cultivent la terre et nous nourrissent accomplissent un travail fondamental. Elles doivent être pleinement associées à la définition des politiques qui les concernent. Créons ensemble une vision partagée de ce que nous voulons manger et des conditions dans lesquelles notre nourriture doit être produite.

## → Repenser le système d'aide alimentaire

L'aide alimentaire ne doit pas avoir de répercussions néfastes sur le marché local et devrait être organisée de manière à permettre aux bénéficiaires de retrouver leur autonomie alimentaire.